

**Province de Québec
Comté de Labelle
Municipalité de Nomingue**

Le conseil municipal de Nomingue siège en séance extraordinaire ce 2 septembre 2025, à seize heures trente (16 h 30), à laquelle sont présents :

Madame la mairesse Francine Létourneau
Monsieur le conseiller : Gaétan Lacelle
Monsieur le conseiller : Sylvain Gélinas
Madame la conseillère : Chantal Thérien
Monsieur le conseiller : Luc Boisvert
Monsieur le conseiller : René Lalande

Assiste également à la séance, madame Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), la directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ayant été signifiés à tous les membres du conseil, conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec*, et le quorum ayant été constaté par la mairesse Francine Létourneau, celle-ci déclare la séance ouverte à 16 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation d'un deuxième affichage d'appel d'offres public relatif à l'acquisition d'un camion neuf (6 ou 10 roues)
3. Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire

**1. Résolution 2025.09.227
Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2. Résolution 2025.09.228
Autorisation d'un deuxième affichage d'appel d'offres public relatif à l'acquisition d'un camion neuf (6 ou 10 roues)**

CONSIDÉRANT la résolution 2025.07.196 autorisant le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion neuf (6 ou 10 roues);

CONSIDÉRANT qu'aucune soumission n'a été reçue dans le cadre de cet appel d'offres public;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Municipalité de procéder au remplacement d'un de ses camions afin d'assurer les services de transport et d'opération de déneigement;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de procéder à un second affichage afin de permettre l’acquisition d’un camion neuf, six (6) roues ou dix (10) roues, adapté aux besoins actuels de la Municipalité et muni des équipements requis pour assurer son plein usage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU, d’autoriser le lancement d’un deuxième affichage d’appel d’offres public pour l’acquisition d’un camion neuf, six (6) roues ou dix (10) roues (S2025-03).

ADOPTÉE

3. Période de questions

**4. Résolution 2025.09.229
Levée de la séance extraordinaire**

IL EST PROPOSÉ PAR LUC BOISVERT

ET RÉSOLU que la séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Nominigue, certifie sous mon serment d’office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Catherine Clermont
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Francine Létourneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Francine Létourneau
Mairesse

Francine Létourneau
Mairesse

Catherine Clermont
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d’une séance ultérieure du conseil municipal.